

LISTE COMMUNALE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES SOLS

Libellé de la servitude	Légende carte	Réf.	Objet	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
PASSAGE TRAVAUX ET ENTRETIEN DES OUVRAGES		A4	Servitude de libre passage sur les berges du Gelon	Arrêté préfectoral du 10/03/1982	Direction Départementale des Territoires 1, rue des Cèvennes - 73011 CHAMBERY
		PT1	Station hertzienne de La Rochette	Arrêté ministériel du 07/06/1989	ORANGE – UPR – SE 2, chemin des Têts 74012 ANNECY
TELECOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES		PT1	Station hertzienne de La Table	Accord Coresta du 17/04/1989	
		PT1	Centre radioélectrique La Rochette - La Table	Décret du 30/12/1981	Télédiffusion De France – unité de Grenoble 26, chemin de la Poterne 38100 GRENOBLE
		PT2	Station hertzienne La Rochette – Saint Pierre d'Albigny : zone secondaire de dégagement	Arrêté ministériel du 28/06/1989	ORANGE – UPR – SE 2, chemin des Têts 74012 ANNECY
TELECOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES		PT2	Station hertzienne La Rochette – Saint Pierre d'Albigny : zone spéciale de dégagement vers La Table	Accord Coresta du 28/06/1988	
		PT2	Centre radioélectrique La Rochette - La Table : zone secondaire de dégagement	Décret du 02/10/1981	Télédiffusion De France – unité de Grenoble 26, chemin de la Poterne 38100 GRENOBLE

Le plan des servitudes est consultable et téléchargeable sur le géoportail à l'adresse suivante :
<http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/500/SUP.map#>